

BACCALAUREAT GENERAL et TECHNOLOGIQUE – SESSION 2014 **Epreuve facultative d'ARTS**

ARTS PLASTIQUES

Nature et modalités de l'épreuve.

Note de service n°2012-038 du 6/03/2012 – B.O. n°14 du 5/04/2012

Epreuve orale de 30 minutes d'interrogation sans temps de préparation.

L'épreuve prend la forme d'un entretien à partir d'un dossier constitué par le candidat au cours de l'année de terminale.

Après avoir demandé au candidat de présenter ses démarches et d'expliciter ses choix durant une vingtaine de minutes, l'examineur s'entretient avec lui sur ses connaissances et sa culture artistique. Au cours de l'entretien, le candidat est obligatoirement conduit à commenter un ou plusieurs documents relatifs aux œuvres du programme limitatif publié annuellement au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Présenté dans un carton à dessin au format libre, mais pas moins d'un format demi-raisin, le dossier est précédé de la liste des travaux et d'une fiche pédagogique, établie par le professeur et signée par le chef d'établissement, faisant apparaître la manière dont a été traité le programme, notamment l'ensemble libre, ainsi que les musées ou galeries visitées et les artistes rencontrés.

Il comprend sous forme de planches portant le nom du candidat et le cachet de l'établissement, des productions plastiques (esquisses, croquis, travaux aboutis) relevant des techniques traditionnelles et réalisées au cours de l'année terminale en relation directe avec des questions au programme de l'option facultative. Le candidat a recours à la photographie pour rendre compte des travaux qui ont été réalisés dans l'espace (volumes, installations, événements..).

Au total le dossier ne doit pas excéder six planches.

Le candidat peut, en outre se munir d'un ordinateur portable pour présenter quelques réalisations exploitant les ressources numériques. La responsabilité du fonctionnement de son ordinateur personnel incombe totalement au candidat. Les éventuels dysfonctionnements de l'ordinateur n'invalident pas l'épreuve et aucune maintenance n'est assurée par le centre d'examen.

Les candidats individuels, et les candidats issus des établissements hors contrat présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

Le dossier sert de support à l'exposé du candidat puis à l'entretien avec le jury. Il est donc exigible et doit être complet et conforme, à l'exception de la fiche pédagogique et du visa du chef d'établissement, aux instructions de la présente définition d'épreuve pour que l'interrogation se déroule valablement.

Programmes limitatifs des épreuves facultatives d'arts - Session 2014

Note de service n°2012-168 du 2-11-2012 – BO n°44 du 29 novembre 2012

Arts plastiques – Option facultative toutes séries

-Le vitrail : « La parabole du bon Samaritain », vitrail du XIII^{ème} siècle, cathédrale Saint-Étienne de Bourges.

-Mise en espace et mise en scène : Joan Fontcuberta, série Fauna (Faune).

Photographe contemporain catalan mais aussi diplômé en sciences de l'information, Joan Fontcuberta fait œuvre d'analyse exigeant de la transmission de l'information et questionne pour cela toutes les formes de prétendues vérités. Sa démarche est simulatrice et s'appuie sur les possibilités offertes par l'image photographique et ses capacités de manipulation. La série « Faune », créée entre 1985 et 1989, est un mélange de photographies, textes, cartographies, schémas, vitrines et vidéos dont l'installation simule avec force détails les découvertes faites par un soi-disant professeur Ameisenhaufen, zoologiste de son état. Par l'insolite et le vraisemblable, Joan Fontcuberta gagne la confiance du spectateur.

- Claes Oldenburg et Coosje Van Bruggen, « La bicyclette ensevelie », Parc de la Villette, Paris, 1990

En prenant ainsi pour modèles des objets de la grande consommation, ces deux artistes inscrivent cette œuvre parmi celles qui caractérisent pleinement le Pop Art. Au-delà de la monumentalité de l'échelle de représentation proposée, cette sculpture a pour particularité de ne pas présenter la vision globale de l'objet, mais de fractionner celle-ci en un jeu de cache-cache qui contraint le spectateur à une reconstruction mentale de l'image. Cette œuvre permet donc d'enrichir la question de la représentation de la banalité dans un dispositif de présentation singulier.

ARTS PLASTIQUES

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT (Fiche à remplir par le candidat)

Nom :	Prénom :
Série :	Option : Ou option et enseignement obligatoire :

Candidats non scolarisés

Mode de préparation en arts plastique

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement,.....)

Liste des travaux présentés

Compte rendu

ARTS PLASTIQUES

(Fiche à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Année :	Etablissement :
Enseignement obligatoire / Enseignement facultatif (barrer la mention inutile)	Conditions matérielles :
Effectif total de l'option :	
Professeur :	Emploi du temps :

Description sommaire du travail de la classe (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement